

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 567

Artikel: Appel au peuple : pas de salut dans la chasse d'eau!
Autor: Lehmann, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

APPEL AU PEUPLE

Pas de salut dans la chasse d'eau!

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Les efforts entrepris à ce jour pour lutter contre la pollution des eaux ont coûté extrêmement cher, mais les résultats obtenus n'ont pas comblé nos espérances, c'est le moins qu'on puisse dire! La plupart des cours d'eau et des lacs, et même les mers, continuent de recevoir beaucoup plus de pollution qu'ils n'en peuvent absorber. La dégradation se poursuit inéluctablement, conséquence d'une politique contradictoire et de lois mal conçues. Les carences de cette politique et de ces lois ont été à plusieurs reprises discutées dans ce journal¹ et nous ne les reprendrons pas ici dans le détail.

Voici cependant quelques points de repère:

— La pollution des eaux est le résultat de la rupture de cycles naturels. Les déchets organiques produits par les formes vivantes terrestres (l'homme est une forme vivante terrestre et non aquatique) doivent retourner dans le sol où ils sont nécessaires et non dans l'eau où ils causent de la pollution.

— La pratique du tout-à-l'égout est contre nature. Elle force à rejeter les eaux usées dans les cours d'eau et les lacs tout en créant des mélanges entre des déchets organiques et des déchets chimiques de toute nature. Ce mélange rend problématique la réutilisation indispensable des déchets organiques dans le sol.

— L'épuration des eaux dans des stations de plus en plus complexes et fragiles ne peut pas être une solution à long terme, en supposant qu'elle puisse en être une à court et moyen terme, ce qui n'est pas du tout certain. Elle représente une débauche d'énergie et d'argent,

ce qui est bien illustré par l'exemple des phosphates: 1 kg de phosphate extrait d'une eau usée coûte 20 fois plus cher que le kg de phosphate jeté (au demeurant inutilement) dans cette eau. L'épuration des eaux crée aussi des problèmes secondaires comme la génération de boues toxiques dont on ne sait que faire, bien qu'elles contiennent une ressource précieuse et indispensable (les déchets organiques).

Nous proposons qu'un effort soit entrepris pour réduire les quantités d'eau usée. Cet effort nous concerne tous, car nous sommes tous gaspilleurs d'eau. La pratique la plus grotesque est celle qui consiste à faire caca dans de l'eau potable. Cette pratique est responsable du 40% de l'eau potable consommée aujourd'hui par le citoyen. Le fait qu'une pratique idiote se soit généralisée ne signifie pas cependant qu'il soit impossible de la remplacer par une pratique plus raisonnable.

Nous pensons que tôt ou tard, il sera nécessaire d'assumer à nouveau notre responsabilité vis-à-vis de nos déchets et d'assurer que ceux-ci seront retournés de manière correcte dans le cycle naturel auquel ils appartiennent.

C'est possible!

Il existe en particulier des systèmes de toilettes à compostage qui fonctionnent déjà bien et il est certainement possible de les améliorer encore. La pollution la plus grave est due aux agglomérations humaines et il nous paraît que c'est là que l'effort doit être porté en priorité.

ON CHERCHE: FAMILLES EN VILLE

Nous cherchons des familles habitant de préférence dans des immeubles locatifs en ville qui seraient d'accord de remplacer leur toilette à eau ou au moins un de ceux-ci s'il y en a plusieurs par un toilette à compostage. La figure ci-jointe décrit schématiquement un tel système.

L'Etat de Vaud, après l'étude de détails qu'il a demandée, pourrait se décider par la suite à financer l'achat et l'installation d'un certain nombre de ces toilettes. Les utilisateurs n'auront guère de travail supplémentaire, mais leurs expériences et remarques serviront de point de départ pour des améliorations des systèmes de toilettes à compostage et de leur installation, ainsi que pour la mise en place progressive d'un système de recyclage des déchets organiques aussi rationnel que possible dans les immeubles locatifs (ou autres immeubles; dans les maisons familiales, cette mise en place pose comparativement beaucoup moins de problèmes).

PAS D'ODEURS

Il y a lieu de souligner encore les points suivants:

— Le système de toilette sans eau comprend une ventilation (généralement à tirage naturel) qui peut être connectée soit à la ventilation primaire de l'immeuble, soit à la ventilation du local de toilette s'il y en a une. Du fait de cette ventilation, l'air circule du cabinet de toilette vers l'intérieur de la chambre de compostage, ce qui empêche qu'il y ait des odeurs dans le cabinet lui-même. Au demeurant, un compostage fonctionnant bien ne dégage pas de mauvaise odeur.

— La manutention du compost mûr n'est nécessaire qu'environ deux fois par an. Elle consiste à vider le compartiment inférieur de la chambre de compostage. La matière que l'on en retire s'apparente à du terreau. C'est un engrais de valeur, qu'il faudra retourner dans le sol. Le ramassage de l'engrais sera organisé.

— Le retour en arrière reste possible: on peut sans autre enlever le toilette à compostage et remettre le WC à eau en place. Mais il s'agirait là effectivement d'un retour en arrière.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, nous sommes pleinement conscients que ce que nous vous proposons, bien que ne nécessitant de votre part aucun sacrifice financier, ne sera pas accepté facilement en raison d'une barrière psychologique qui s'est formée entre nous et nos déjections. Notre civilisation tient que ce qui touche aux déjections est vilain. Nous avons le complexe du cabinet. Nous avons évacué (c'est le cas de dire) de notre esprit la réalité de nos rejets (ainsi d'ailleurs que celle de notre mort) et avons trouvé le salut dans la chasse d'eau qui, par simple pression sur une manette, évacue ces rejets comme par miracle vers l'inconnu (pour notre cadavre, la manette est remplacée par les services hospitaliers).

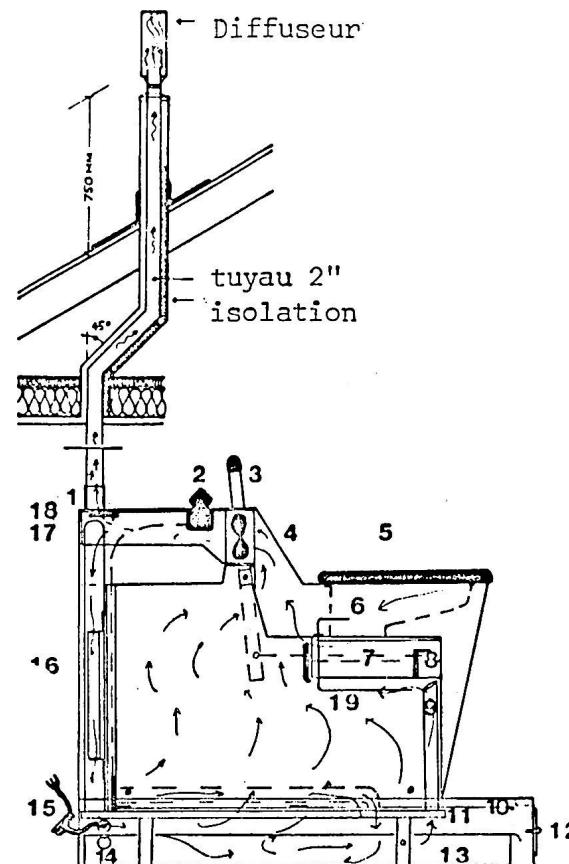
Seulement maintenant, cette pratique malencontreuse, conséquence d'une attitude irréaliste, se retourne petit à petit contre nous, car la pollution que nous n'avons pas dans notre maison se déchaîne dans les écosystèmes aquatiques et a déjà commencé à dégrader les océans. Si les écosystèmes aquatiques se meurent, nous devrons à terme mourir également. Peut-être pas nous, mais certainement les générations suivantes.

Nous vous proposons de sauter cette barrière psychologique. Faites-nous savoir si vous êtes disposés à participer à l'expérience en acceptant, chez vous, l'installation d'un toilette sans eau. Vous pouvez même nous dire vos préférences de couleur pour le siège. Ecrivez à DP ou directement à: Société d'Etude de l'Environnement (SEDE) S.A., rue du Midi 33, 1800 Vevey (Tél. 021/51 05 15).

En vous remerciant d'avance. **P. Lehmann**

¹ Pour mémoire, les nombreux textes que nous avons consacrés, dans les derniers numéros, à l'élimination des phosphates, mais aussi à la question de l'épuration des eaux (notamment, DP 511, 30.8.1979, «Un marché de dupes»; DP 527, 21.12.1979, «Un gâchis coûteux»).

LE COMPLEXE DU CABINET



1. Sortie d'aération
2. Contrôle de la température
3. Levier
4. Ventilateur (facultatif)
5. Siège
6. Entonnoir
7. Plateau
8. Racleur
9. Tuyau d'aération
10. Tige de brassage
11. Grille
12. Couvercle frontal
13. Tiroir
14. Trop-plein de sécurité $\frac{1}{2}"$
15. Prise électrique
16. 2 corps de chauffe de 107W chacun (facultatif)
17. Chambre de surpression
18. Contrôle du débit d'air
19. Mise à niveau